

CHAMP DE MARS LE PARC

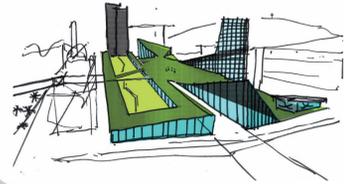


"Jardin ou paysage? Les genres s'y mélangent quelque peu. Et une forme hybride apparaît : le parc. Lieu de promenade limité et aperçu fragment par fragment, il semble appartenir au jardin plus qu'au paysage. Pourtant il convie aussi à un sentiment paysager, à une rêverie de promeneur."
Anne Cauquelin

LE PARC présente une vision pour Montréal. Un projet de poésie topographique à grande échelle qui questionne la définition même de parc.

Croisement entre typologies de jardin, parc, square et toiture, **LE PARC** propose la réinterprétation des archétypes et la création d'un nouveau milieu de vie verdoyant dans la ville : Il renouvelle les relations actuelles du cadre urbain, questionne les structures réglementaires existantes, réinvente l'espace public par une stratification dynamique des fonctions.

Conceptuellement, **LE PARC** fait glisser la place Vauquelin au-dessus du Champ-de-Mars afin de prolonger l'expérience visuelle de belvédère offrant des vues sur le mont Royal, le fleuve et la ville. Le projet construit une avancée qui couvre l'autoroute, intégrant un programme bâti mixte sous un imposant jardin urbain. L'articulation du parc s'exprime par un piéage tridimensionnel, parfois s'inclinant pour rejoindre le contexte, parfois se soulevant pour jaillir en dialoguant avec les formes urbaines.



Carré Viger vers 1907 archives du Musée McCord

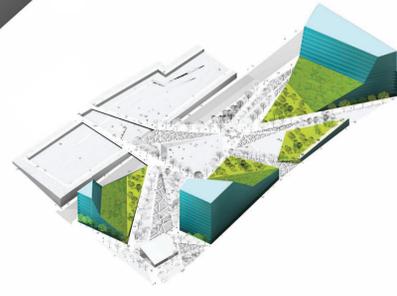
Aussi divine qu'elle puisse sembler, cette vision pour un site aussi important à l'échelle métropolitaine n'est pas tombée du ciel! Au contraire, ce sont des préoccupations urbaines et contextuelles qui en sont la genèse :

- Mettre en scène les ouvertures visuelles sur le mont Royal, la verrière et sur l'ensemble des bâtiments de la Cité administrative;
- Attribuer une expérience et une séquence d'intérêt paysager depuis la sortie du métro vers les diverses destinations, dont celles du vieux Montréal;
- Relier et animer la dénivellation de 9m qui sépare l'avenue Viger de la place Vauquelin, ainsi que les diverses destinations à proximité, afin d'assurer des espaces vivants, confortables et visuellement ouverts;
- Cadrer le terrain du Champ-de-mars tel un préau, réhaussant sa valeur de pièce paysagère précieuse, par la construction d'une coursive culturelle pouvant accueillir un centre d'information touristique centralisé et une programmation variée;
- Éviter les problématiques de 'no man's land' du square Viger en ouvrant l'espace au niveau des rues périphériques et en générant une animation urbaine dynamique à la croisée du programme bâti et paysager;
- Intégrer et renforcer les réseaux humains, urbains et écologiques qui évoluent à la périphérie du site dans une vision cohérente du centre-ville;
- Contrôler la barrière que constitue les voies de circulation et la topographie par la création d'un pont-paysage;

Perspective identitaire
Révéler le génus loci d'un site qui a été abondamment altéré, découpé et requalifié à travers les années. Le PARC propose de combler le vide par un système d'espaces intérieurs et extérieurs complémentaires qui contribuent au quartier, à affirmer l'identité du site, célébrant ses atouts, ses contrastes, son patrimoine et son contexte uniques.

Perspective écologique
Développer les principes d'écologie urbaine en stratifiant les composantes programmatiques, superficielles et hauteurs dans une relation de symbiose où la densité construite se développe en alliant des principes de construction durable et des préoccupations contextuelles.

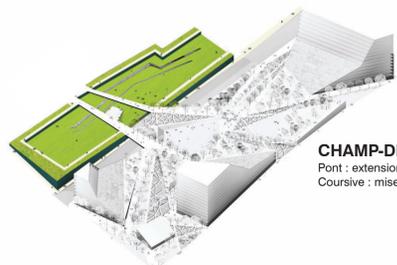
Perspective culturelle
Procurer une expérience mémorable et typiquement montréalaise en révélant les singularités de la ville, les joies hivernales, les balades en calèches, la vue du mont Royal et du fleuve, les parcours souterrains et extérieurs en parallèle, l'audace, la créativité et la surprise d'un environnement urbain réinventé.



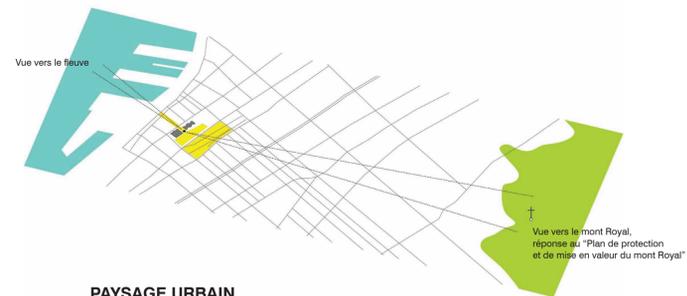
BÂTIMENTS
Cadrage et dialogue avec le contexte
Stratification (commerciale, institutionnelle, résidentielle)
Dialogue topographique (bâtiments/parc)
Extension visuelle du domaine public



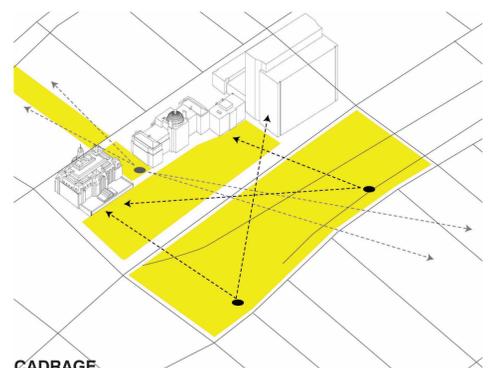
LE PARC
Grand connecteur urbain
Toiture verte
Espace public verdoyant
Variété d'espaces et d'ambiances



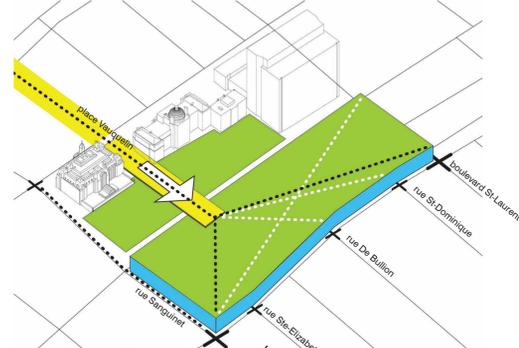
CHAMP-DE-MARS ET COURSIVE CULTURELLE
Pont : extension du niveau de la place Vauquelin
Coursive : mise en valeur du Champ-de-Mars



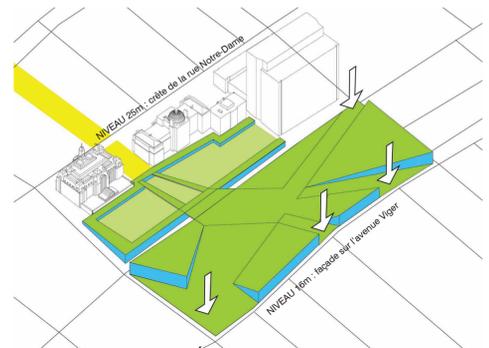
PAYSAGE URBAIN
Mise en valeur des vues



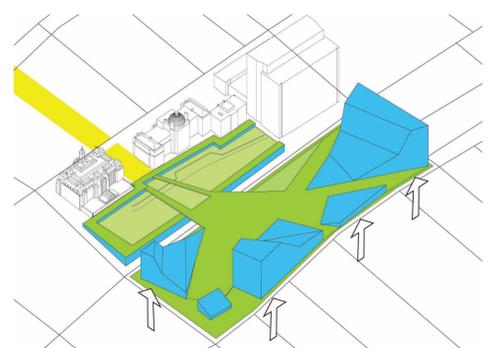
CADRAGE
Structurer les vues sur les bâtiments de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice ainsi que sur les éléments d'intérêt du paysage urbain



CONNEXION ET ACCESSIBILITÉ
Structure de l'îlot basée sur les axes de circulation les plus directs et efficaces, reliant les activités du Vieux-Port et du centre-ville



TOPOGRAPHIE STRATÉGIQUE
Piéage tridimensionnel ouvrant l'espace en reliant graduellement le niveau de la crête Notre-Dame au niveau des rues périphériques et favorisant la fluidité de la circulation

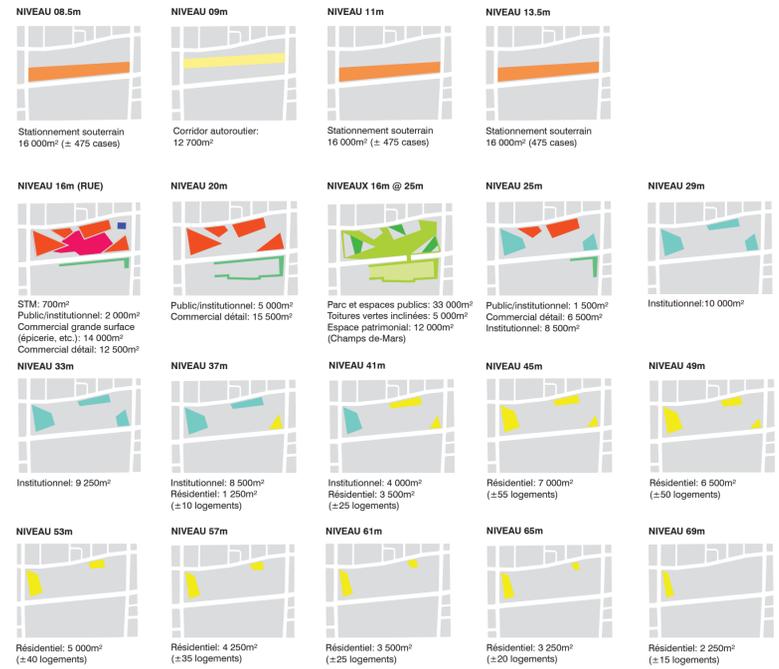


SOULÈVEMENT DU SOUTERRAIN
Le parc se souleve pour laisser place au bâti et dialoguer avec les formes urbaines

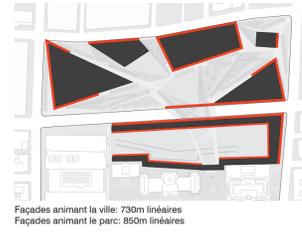
PROGRAMMATION PAR STRATIFICATION

SOMMAIRE DES SUPERFICIES

- Corridor autoroutier
12 700m² (Route 720)
- Stationnement souterrain
48 000m² (± 1425 cases)
- Parc et espaces publics
33 000m² + 12 000m²
- Toitures vertes inclinées
5 000m²
- STM
700m² (édicule métro)
- Commercial grande surface
14 000m² (épicerie, etc.)
- Commercial détail
40 500m² (boutiques, cafés, etc.)
- Public/institutionnel
8 500m² (Coursive Tourisme-Montréal)
- Institutionnel
42 500m² (Quartier de la santé)
- Résidentiel
40 000m² (275 unités typologies variées)

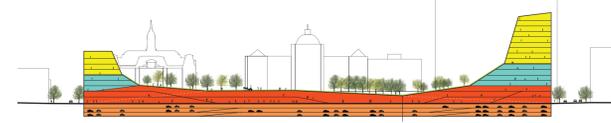


ANIMATION PAR LES FAÇADES PUBLIQUES



SUPERLOT - DENSITÉ, EFFICACITÉ, COMPLEXITÉ, STABILITÉ

(transformation de la ville vers une ville durable, selon l'Agence d'écologie urbaine de Barcelone)
Intensification et multiplication d'usages et d'échanges dans l'espace



URBANISME À TROIS NIVEAUX

SOUS-SOL

Stationnements pour voitures et vélos, liens avec le réseau Montréal souterrain accès aux transports en commun, corridor autoroutier, services et entreposage, infiltration d'eau dans la nappe phréatique, etc.

SOL

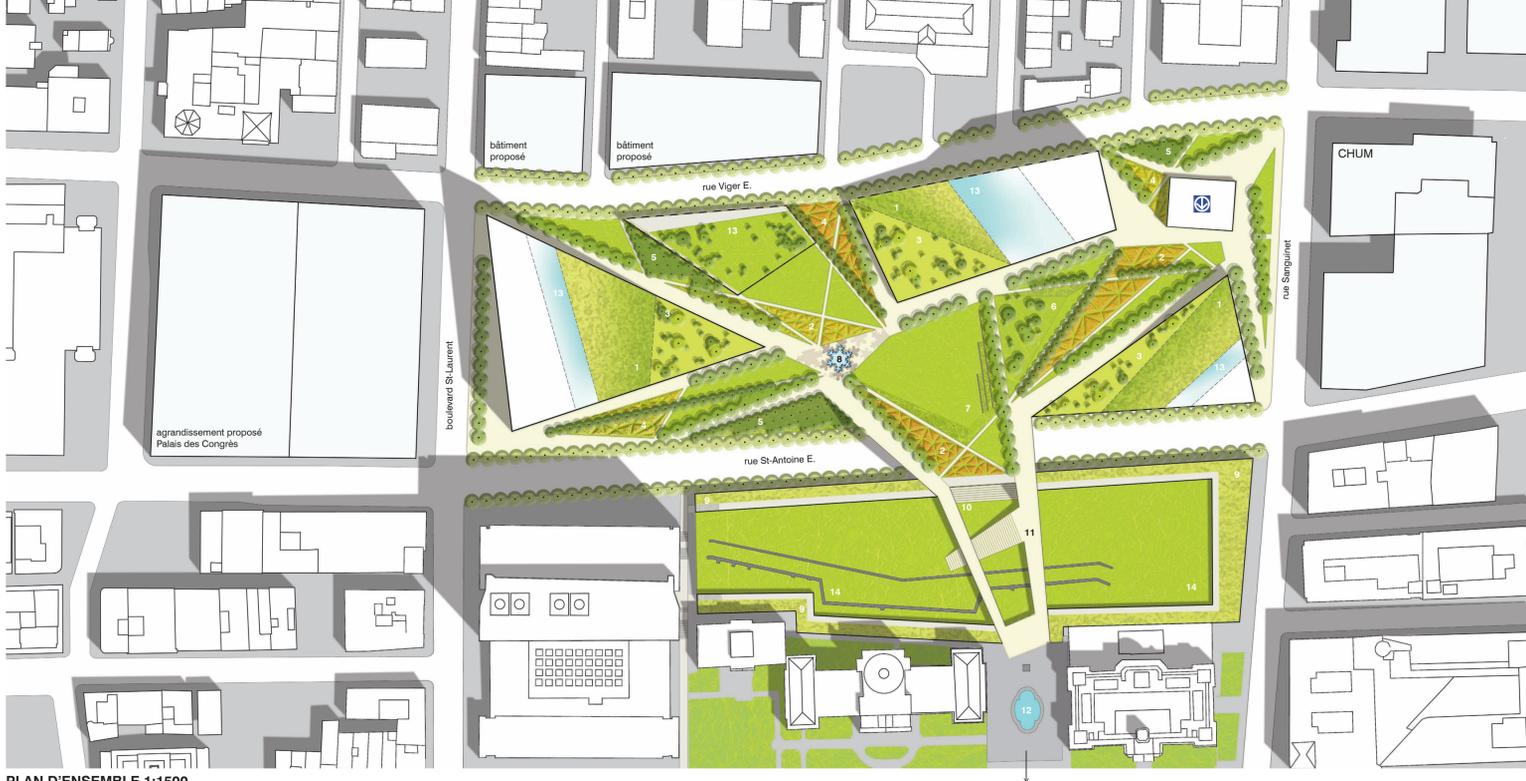
Espaces publics et commerciaux, animation par la diversité programmatique des intérieurs, réseaux de transports publics et actifs, surfaces perméables et trottoirs généreux, activités physiques, biodiversité, corridor écologique, espèces indigènes, bassins de rétentions, etc.

HAUTEUR

Etages institutionnels et résidentiels, captation des eaux pluviales, toitures vertes inclinées et extensives, toits terrasses, captation d'énergie solaire et éolienne, densité urbaine, vues prenantes, effet de brise-vent, etc.



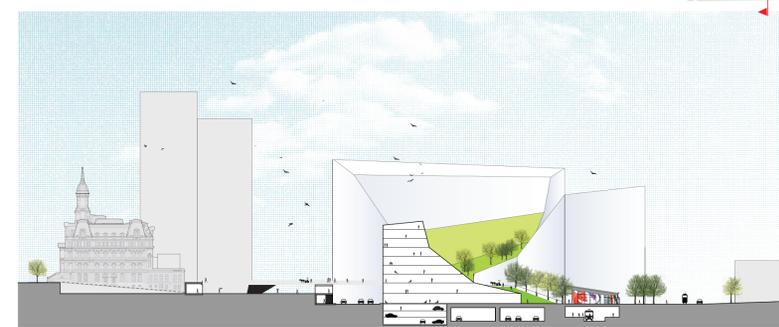
- 1 Toitures vertes inclinées système extensif avec plantation de végétaux indigènes permettant la réduction d'îlots de chaleur
- 2 Jardins massifs horticoles indigènes et plantation de végétaux comestibles
- 3 Toitures vertes habitées espaces semi-ouverts avec plantation de végétaux indigènes et gestion écologique de la torte
- 4 Bassins de rétention Dans les points bas du parc, les bassins de rétention plantés récupèrent les eaux de ruissellement du site
- 5 Boisés urbains espaces densément plantés de végétaux indigènes présentant trois stades de végétation, favorisant la biodiversité
- 6 Forêt ludique espace de jeu et d'aventure pour familles
- 7 Gazon central espace libre et amphithéâtre pour sports divers et rassemblements, vues vers la ville et la cité administrative
- 8 Place du flocon point focal et fontaine interactive fonctionnelle sur 4 saisons
- 9 coursive culturelle bâtiment à usages mixtes possédant une toiture verte et présentant des vues et des promenades autour du Champ-de-Mars
- 10 Escalier St-Antoine conservation du lien piéton monumental entre la rue St-Antoine et le Champ-de-Mars
- 11 Ponts et escalier sculptural liens piétons accessibles aux calèches reliant la place Vauquelin, le Champ-de-Mars, la coursive culturelle et l'ensemble du projet
- 12 Place Vauquelin lien connectant avec le projet au même niveau que la Place Vauquelin
- 13 Bâtiments cadres bâtiments multifonctionnels ceinturant le site qui sont implantés de façon stratégique
- 14 Champ-de-Mars site patrimonial présentant entre autres les vestiges des fortifications de la ville



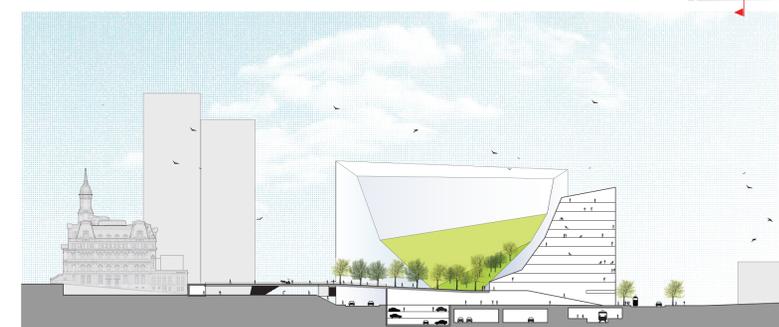
PLAN D'ENSEMBLE 1:1500



COUPE LONGITUDINALE 1:1500



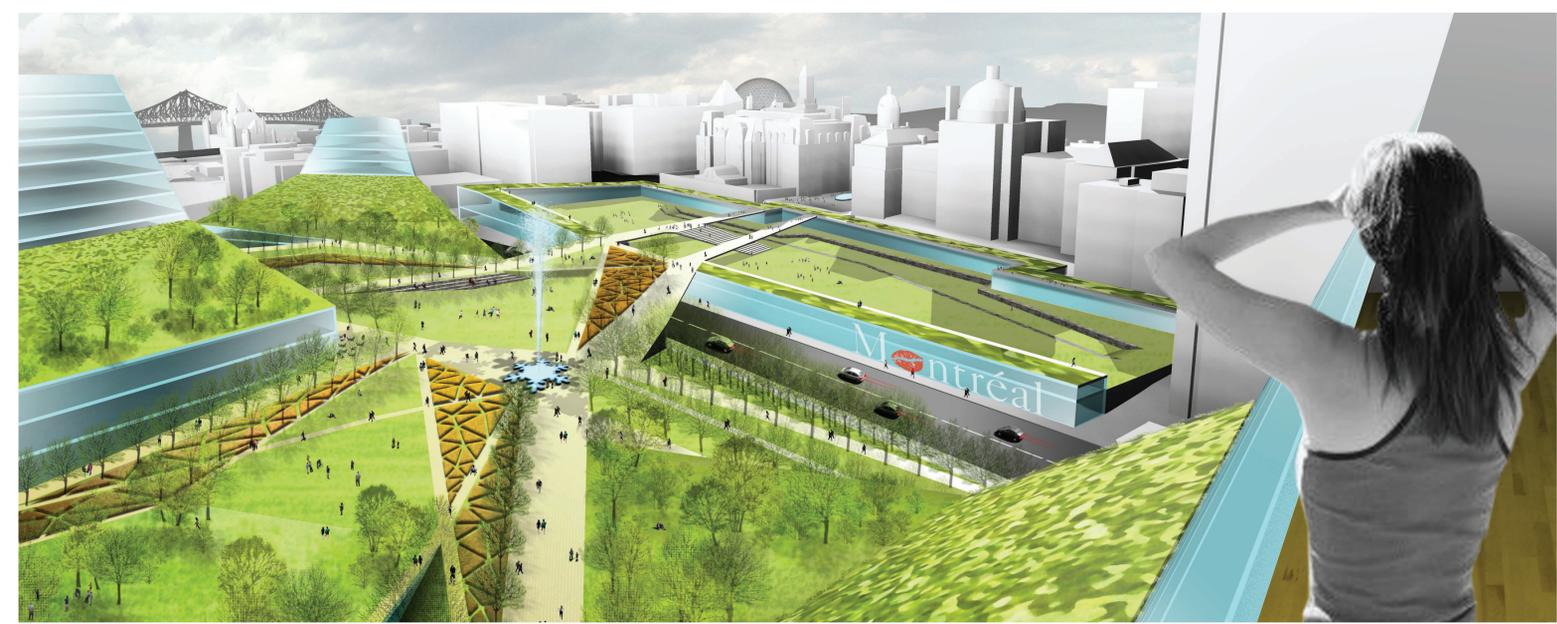
COUPE TRANSVERSALE OUEST 1:1500



COUPE TRANSVERSALE EST 1:1500



VUE VERS LE NORD-OUEST À PARTIR DES PONTS DU CHAMPS-DE-MARS



VUE GÉNÉRALE VERS LE SUD-EST À PARTIR DE L'OUEST DU SITE